

INTITULE DU POSTE	Chef(fe) du service connaissance et suivi du patrimoine naturel
CATEGORIE	A (ou équivalent)
STATUT	Agent contractuel de droit public (également ouvert aux titulaires de la fonction publique soit en disponibilité sur contrat, soit en détachement sur contrat).
DIRECTION	Direction de l'Environnement
LOCALISATION	Saint-Pierre de La Réunion (siège des TAAF)
DOMAINE(S) D'ACTIVITES	Environnement / Management / Pilotage de politiques publiques
ELEMENTS DE CONTEXTE	<p>Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les districts des îles St-Paul et Amsterdam, l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses (depuis 2007), est placé sous l'autorité d'un Préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également le gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes française et de celle de l'archipel des Glorieuses et prochainement de celle des îles Eparses. Les TAAF mettent en œuvre dans les districts un modèle de gestion permettant de concilier le développement d'activités humaines raisonnées et la protection d'un patrimoine naturel d'exception. Ces territoires insulaires et les zones marines qui leurs sont associées offrent à la France une position privilégiée au niveau international pour répondre aux grands enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité, étude du changement climatique, gestion durable des ressources marines, etc.).</p> <p>La direction intervient en matière de protection de la biodiversité et de soutien à la science.</p> <p>Elle est chargée de la gestion de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, du bien des Terres et mers australes françaises inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, de la réserve naturelle nationale des Glorieuses, des zones spécialement protégées pour l'Antarctique de Pointe Géologie et Port Martin, ainsi que la définition et la gestion des autres espaces des TAAF classés au titre de la conservation du patrimoine naturel et des aires marines protégées. La direction de l'environnement accompagne et soutient le développement de la recherche scientifique en articulation avec l'Institut polaire français Paul-Émile-Victor (IPEV). Elle est également chargée du suivi environnemental des activités se déroulant au sein des TAAF. La direction assure enfin le lien avec l'ensemble des partenaires nationaux et internationaux œuvrant pour la préservation de la biodiversité et le développement de la recherche. Elle contribue à la coopération régionale en la matière.</p> <p>Pour l'exercice de ses fonctions, la personne recrutée pourra être amenée à participer à des missions sur le terrain.</p> <p>Les missions du service s'inscrivent dans le cadre des documents et plans de gestion définis au sein des TAAF (plan de gestion de réserve notamment).</p>
MISSION(S) ET ACTIVITES	<u>DESCRIPTION DE LA MISSION :</u>

	<p><u>Missions relatives à l'activité du service connaissance et suivi du patrimoine naturel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir, en lien avec les partenaires scientifiques, les besoins d'acquisition de connaissances et de suivi des écosystèmes et de la biodiversité marine et terrestre, ainsi que les actions associées ; - Soutenir la mise en œuvre des actions d'acquisition de connaissance et de suivi des écosystèmes, auprès des partenaires en termes d'appui du Territoire, et en interne pour les actions portées par les TAAF ; - Contribuer à la définition de la stratégie de développement de la recherche scientifique, en particulier dans les îles Éparses, et au suivi de la mise en œuvre des actions associées ; - Apporter un appui aux autres services et directions pour les missions mobilisant les connaissances des écosystèmes et de la biodiversité, notamment en interne à la direction de l'environnement pour la révision des plans de gestion, ou auprès de la direction des pêches et des questions maritimes pour la connaissance des écosystèmes marins dans le cadre de la gestion durable des pêcheries. <p><u>Missions transversales en tant que chef(fe) de service</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Piloter et organiser l'activité du service ; - Veiller à la bonne gestion des moyens humains et financiers mis à disposition (recrutement, dépenses et recettes) en lien avec la direction des affaires administratives et financières et avec un maximum d'anticipation ; - Assurer le management des agents du service ; - Contribuer à l'activité globale de la direction, notamment en matière d'appui à l'expertise technique environnementale des dossiers (phases d'instruction ou d'accompagnement de projets), et à la gestion et l'administration des données du système d'information sur la biodiversité ; - Contribuer à la préparation et à l'animation en lien avec les autres services/directions des TAAF des différentes commissions et instances abordant les sujets de la direction ; - Rendre compte au directeur de l'activité du service.
PERSONNEL A ENCADRER	Agents techniques du siège et détachés sur le terrain: environ 5 agents de catégorie A (dont un adjoint au chef de service) Eventuels stagiaires
SALAIRE	Rémunération selon grille indiciaire et expérience professionnelle
COMPETENCES REQUISES	<p>Bac+5 ou équivalent</p> <p>Expérience professionnelle d'au moins 3 ans en matière d'encadrement dans les domaines du poste (tout ou partie), à minima sur les fonctions de management et en administration publique.</p> <p>Compétences relationnelles Savoir anticiper et faire preuve d'initiative Savoir communiquer Savoir organiser et manager des projets Savoir s'exprimer en public, avoir un bon niveau de présentation Savoir travailler en équipe</p> <p>Compétences transversales Maîtriser les processus de la prise de décision Savoir collecter, exploiter et valoriser des données Savoir s'organiser, planifier son temps de travail et respecter les délais Savoir synthétiser une information et rendre compte</p> <p>Connaissances techniques Maîtriser les fondamentaux en matière d'écologie, de biodiversité Connaître les enjeux liés à la préservation de la biodiversité, au changement climatique, à la gestion des espaces protégés</p>

	Connaître les organismes et partenaires scientifiques intervenant dans le champ de la conservation Connaître le droit de l'environnement Connaître le fonctionnement des administrations
DEBUT DE LA MISSION	CDD d'une durée de trois ans Prise de poste souhaitée : Janvier2025
PERSONNE A CONTACTER	Pour tout renseignement sur le poste, merci d'envoyer un mail sur la boîte srh@taaf.fr

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de Mr Le Préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé) sont à adresser au service des ressources humaines à l'adresse suivante : srh@taaf.fr en mentionnant impérativement en objet du message : **CANDIDATURE_CDS_CONNAISSANCE_DE_2024_NOM_Prénom**

Date limite de candidature : 03/11/2024